



Parlons de nous

Don contre don ou prêt participatif, agriculteurs et viticulteurs ont jusqu'au 2 mai pour déposer leur projet et bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

« Depuis plus de six mois, c'est une grande fierté pour MiiMOSA de collaborer avec AGIRAGRI, à groupement de cabinets d'expertise comptable et d'avocats à s'être rapproché de notre équipe pour mieux servir les intérêts de leurs clients agriculteurs, a souligné Florian Breton, fondateur et président de MiiMOSA. Preuve de notre dynamique commune, au plus près des territoires, nous sommes désormais heureux d'initier ensemble un appel à projets innovant, qui apportera financement, visibilité et conseils personnalisés aux exploitants agricoles ».

Cet appel à projet a été lancé au SIA, le 2 mars, en présence de la presse professionnelle agricole. Jusqu'au 2 mai 2018, les agriculteurs et viticulteurs pourront se rendre sur le site agiragri.miimosa.com et proposer leur projet de création, de diversification ou de développement d'entreprise agricole ou viticole. Ils seront accompagnés par les équipes de MiiMOSA pour lancer une campagne de financement, avant le 2 juillet, en don avec contrepartie ou prêt participatif.

Cinq projets lauréats seront sélectionnés par AGIRAGRI et bénéficieront d'une offre "coup de pouce" avec notamment une campagne de communication offerte et jusqu'à 1 000 euros de dotation.

« Pour consolider leur installation, développer un nouveau projet, diversifier leur financement ou gagner en notoriété, le financement participatif est un outil qui a depuis longtemps conquis hors agriculture. Par cet appel à projets, nous voulons le promouvoir auprès d'un secteur et d'entrepreneurs innovants », a renchéri Jean-Luc Theuret, Président d'AGIRAGRI.

source : <https://www.agiragri.com/fr/blog/actualites/article/agiragri-et-miimosa-lancent-un-appel-a-projets-commun/>